

Abonnez-vous
au magazine



➔ **Abonnements**
(Papier, web, Mp3)

➔ **Achat à l'unité**
(papier uniquement)

HandiRect

Le magazine pratique des situations handicapantes

ACCUEIL | EMPLOI | JURIDIQUE PATRIMOINE SOCIAL | DEMANDES À LA MDPH | SANTÉ BIEN-ÊTRE | CULTURE | TOURISME | SPORTS ET LOISIRS | VIE QUOTIDIENNE

HANDI.TV | DIAPORAMAS | ANNONCES RENCONTRES | HOROSCOPE | ARCHIVES | **PARTENAIRES**

PUBLICITE



Rencontrez
les entreprises qui recrutent
dans **votre région**



Premier site
sur l'emploi

Mis à jour le : 23/05/2011

Actualité ENVOYER

« Les 10 % de travailleurs handicapés ne sont pas un aboutissement en soi »



Samedi 21 mai 2011

À l'occasion du bilan du 4ème accord « Handipacte » portant sur la période 2006 – 2010, le groupe Casino a annoncé avoir franchi le cap symbolique de 10 % de travailleurs handicapés. Le Groupe a renouvelé l'accord pour une durée de trois ans avec les partenaires sociaux. Il prévoit notamment le recrutement de 180 personnes et l'accueil de 180 stagiaires. Séverine Reboullet, Directrice du Pôle Santé et Sécurité au Travail et Handipacte fait le point.

Quel bilan tirez-vous de votre 4e accord « Handipacte » ?

Le 4ème accord a permis de recruter 520 personnes en situation de handicap sur la durée de l'accord et d'accueillir 418 stagiaires. Nos actions nous ont permis de réaliser le taux de 10.07% en 2010. Ce chiffre n'est pas un aboutissement en soi mais est tout de même agréable ! Nous sommes, il est vrai, contents des résultats sur le plan quantitatif, cependant pour nous le plus intéressant est sur le plan qualitatif. Nous

Tout l'agenda



Agenda

› **17 juin 2011**

1ere édition de la Journée de l'Ostéopathie (de l'enfance au sportif de haut niveau) à Paris, le vendredi 17 juin de 9h à 17h. Ouvert aux professionnels et au grand public.

› **Du 31 mai au 10 juin 2011**

Dans le cadre de la 8e édition de la Semaine pour la Qualité de Vie au Travail du 31 mai au 10 juin 2011, l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) organise à Paris 4 manifestations sur l'allongement de la vie au travail.

› **26 mai 2011**

Journée Métiers & Handicap, Jeudi 26 mai - Lyon (Espace de la tête d'or)

› **26 et 27 mai 2011**

Carrefour emploi, 26 et 27 mai à Toulouse

Pour
participer
Cliquez
ici



de meme agreable ! Nous sommes, il est vrai, contents des resultats sur le plan quantitatif, cependant pour nous le plus interessant est sur le plan qualitatif. Nous avons pu mettre en œuvre de très belles expériences et opérations en matière d'alternance avec L'Oréal ou d'intégration avec les PEP 42 permettant un recrutement de personnes en situation de handicap mental.

Quel type de profils recherchez-vous et pour quels postes ?

Les postes présents et ouverts au sein du Groupe Casino offrent une large palette de compétences : de l'employé commercial au cadre spécialisé. Le prochain accord a pour objectif de favoriser le recrutement de personnes en situation de handicap diplômées. À cette fin, une collaboration étroite est mise en œuvre avec les grandes écoles et les universités. Les hauts diplômés ne sont bien évidemment pas les seules compétences recherchées, c'est pourquoi nous continuons activement notre collaboration avec les Cap Emploi pour permettre un recrutement et/ou un accompagnement à l'intégration de publics tout aussi compétents mais avec des exigences de diplômés moins élevées.

Que mettez-vous en place en matière de formation des personnes en situation de handicap ?

Notre objectif est d'accompagner et de rassurer l'intégration de la personne en situation de handicap. Ainsi les Evaluations en Milieu de Travail, les stages, l'alternance sont des excellents vecteurs d'intégration que ce soit pour le manager de l'entreprise mais aussi pour la personne en situation de handicap. Nous mettons un coup d'accélérateur sur l'alternance (apprentissage et professionnalisation).

Que prévoit le nouvel accord ?

Le nouvel accord intensifie les objectifs d'alternance, d'accompagnement des jeunes diplômés en situation de handicap et de maintien dans l'emploi.

Avez-vous d'autres projets ?

Nos projets d'ouverture en parallèle de l'accord sont à destination des clients en situation de handicap. Nous travaillons actuellement à des opérations d'accessibilité numérique, de locaux et même à des actions dédiées à certains handicaps comme la surdité (visuel différent, accompagnement en LSF...). Néanmoins, l'objectif est de travailler et de réfléchir à des actions accompagnant les personnes en situation de handicap mais plus largement tout public. Autrement dit, une action est intéressante dès lors qu'elle peut profiter à plusieurs publics. L'accessibilité des locaux est un bon exemple, elle profite non seulement aux personnes à mobilité réduite, mais aussi aux personnes plus âgées, aux parents avec poussette.... Notre palette d'objectifs à destination des clients handicapés est multiple : actions globales et utiles pour tout public mais aussi actions dédiées aux personnes handicapées. Pour ces dernières actions prévues, en tout cas, elles doivent s'intégrer au mieux dans le paysage global afin qu'elles paraissent non pas comme des spécificités pour les personnes handicapées mais comme des mesures naturelles et juste évidentes.

[Retour](#)

[Archives](#)

[Haut de page](#)



E-Newsletter



Offres d'emploi

- > [Secrétaire H/F](#)
- > [Commerciaux confirmés H/F](#)
- > [Vendeur Livreur H/F](#)
- > [Chauffeurs en transport scolaire](#)

[Voir toutes les offres](#)

Restez connectés



[Handirect sur mySpace](#)
www.myspace.com/handirect



[Handirect sur Facebook](#)
www.facebook.com



[Handirect sur Twitter](#)
www.twitter.com/handirect



RSS



Share



Abonnez-vous au magazine



Abonnements
(Papier, web, Mp3)



Achat à l'unité